

La Journée Self Data Territorial #1 en un coup d’œil

Ce compte-rendu est issu de la *prise de note collaborative* et des présentations (ci-dessous) de l’événement Self Data Territorial #1 organisé par la FING et ses partenaires. Il s’est déroulé le 28 mars 2019 chez Mozilla Paris.

La matinée était dédiée à la présentation du projet Self Data Territorial et d’initiatives territoriales s’appuyant sur le self data et l’après-midi aux ateliers.

Le projet MesInfos – Self Data Territorial

par Chloé Friedlander et Manon Molins (Fing)

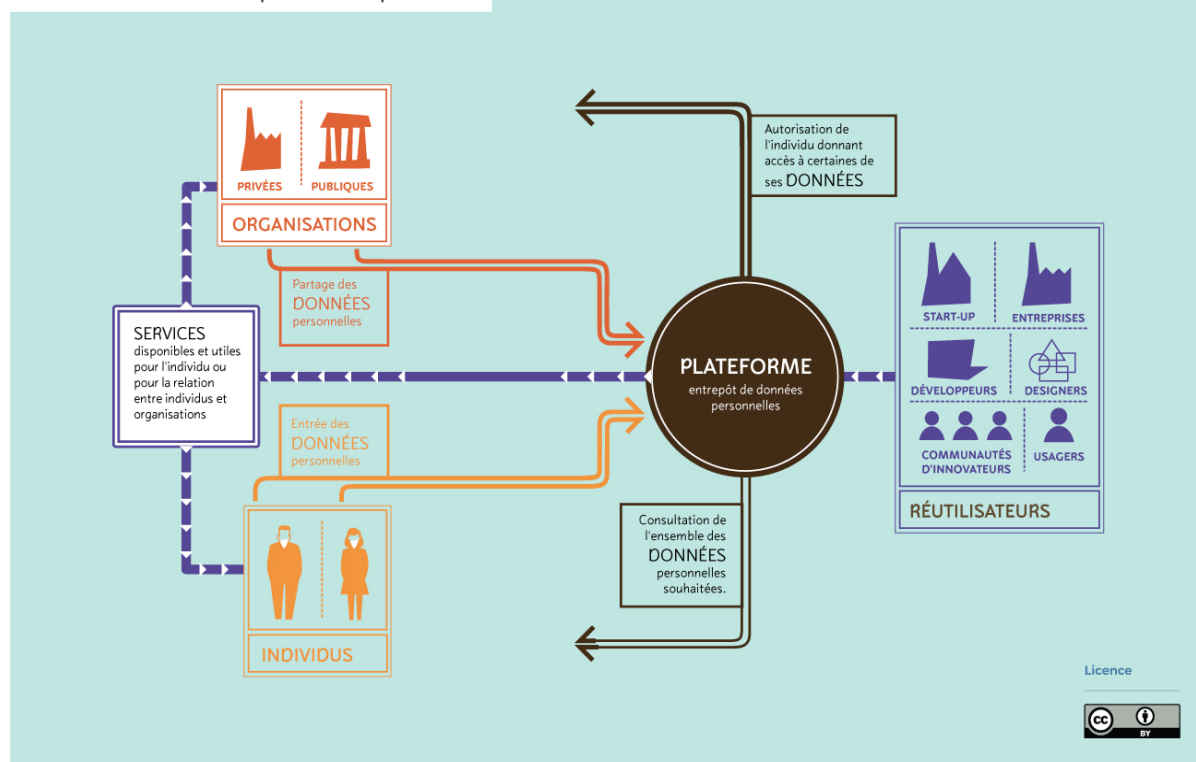
Beaucoup d’organisations tirent des usages de nos données personnelles. Il ne s’agit pas que des GAFAs. Il y a une “crise de confiance” autour de cette gestion des données. Et si les usagers reprenaient le contrôle de leurs données ?

C’est de ce constat qu’est issu le concept de **Self Data** (en 2012) et qui se définit comme “La production, l’exploitation, et le partage de données personnelles par les individus, sous leur contrôle et à leur propre fin”.

La Fing explore le Self Data depuis 2012. Le projet en cours est la sixième saison : Self Data Territorial (depuis septembre 2018).

Le Self Data alors : comment ça marche ?

Le Self Data : un nouveau modèle pour les données personnelles



1/Des canaux de partage des données aux individus

2/Récupérer & Stocker les données sur un cloud personnel ... (ou PIMS pour Personal Information Management System)

3/Réutilisations : être capable d’en faire des traitements et des services. Les services tiers fonctionneraient dans ces plateformes de données personnelles (sorte de fonctionnement embarqué)

Quelles finalités ?

Les familles d’usages du self data sont nombreuses et non-exclusives.

Manon Molins souligne la nécessité de penser des dispositifs permettant aux usagers de réutiliser leurs données personnelles #selfdata @la_fing pic.twitter.com/wQaAXRgtgN

— MesInfos (@Expe_MesInfos) 28 mars 2019



Les bénéfices du self data s'appliquent aux personnes, aux organisations publiques et privées et à la société toute entière.

Droit à la portabilité

Le droit à la portabilité des données personnelles est acté dans l'Article 20 du RGPD. Ce nouveau droit apporte plus d'opportunités que de contraintes pour les entreprises.

Données personnelles et villes

Aujourd'hui des organisations privées s'accaparent la collecte et le traitement des données personnelles, et les intérêts de ces entreprises numériques perturbent l'intérêt général (eg. Waze), ... Le territoire a son rôle à jouer par rapport aux données de ses citoyens. La collectivité a un rôle à jouer en tant que détentrice de données, et en vertu de ses compétences de développement économique, de son statut dépositaire de l'intérêt général territorial, d'animatrice du dialogue avec les citoyens et de la co-construction des politiques publiques et dans la dynamique de formulation de stratégies et gouvernance des données territoriales.

Pourquoi la #MetropoledeLyon @grandlyon explore et expérimente le #SelfData au côté de @fing @Expe_MesInfos depuis 2016 ? et avec #selfdataterritorial @NantesMetropole @LaRocheleNUM depuis 2019 : réponses en une image pic.twitter.com/KyEWpfsPDV

— Nathalie VernusProst (@n_venus_prost) 28 mars 2019

Le déroulement du projet en 3 phases

Phase 1 – sensibilisation / exploration : cette phase proposait de formuler des défis en lien avec la thématique choisie par le territoire, puis de cartographier les données personnelles et leurs détenteurs (NB : on distingue données personnelles / de référence).

Trois territoires ont recensé les données personnelles pertinentes pour répondre à des défis de #mobilité, de #TEE, etc : retrouvez la carto #selfdata territorial ici : <https://t.co/xSYxOOULgW> pic.twitter.com/3PyEd8773m

— MesInfos (@Expe_MesInfos) 28 mars 2019

Phase 2 : prospective. Cas d'usages et gouvernances. 5 modèles de gouvernance : cloud personnel, plateforme tiers de confiance, transfert direct, coopérative de données, régie/civic data trust. Ratio maîtrise (orga(s) -> individu(s)) / usage (individuel -> intérêt général).

Quels modèles de gouvernances pour quels usages ? L'équipe @expe_mesinfos de @la_fing a recensé 5 modèles : transfert direct, cloud perso, plateforme, coopérative, régie etc... Découvrez-les ici : <https://t.co/1L6cspTnpD> #selfdata pic.twitter.com/n1ZMXKzzFO

— MesInfos (@Expe_MesInfos) 28 mars 2019

Phase 3 (à venir, en mai 2019) : construire les feuilles de route territoriales pour l'implémentation du self data. Des ateliers sont prévus dans les territoires : **16 mai à La Rochelle – 21 mai à Lyon – 23 mai à Nantes**

Une restitution de ces travaux est prévue **le 2 juillet à Paris**.

Table-Ronde avec les 3 territoires partenaires du projets

Avec Sylvie Turck de Nantes Métropole : le Self Data au service de la transition énergétique (en co-réalisation avec ses partenaires locaux Ademe, Enedis, Engie, GRDF et EDF) ; Maria Inés Léal de la Métropole de Lyon : Le Self Data au service du développement social ; Virginie Steiner de la ville de La Rochelle : Le Self Data au service de nos mobilités (en co-réalisation avec ses partenaires locaux : Ademe/La Fabrique des mobilités, en lien avec le compte mobilité et le projet Traces)

Comment les collectivités que vous représentez en sont-elles venues au self data ?

Maria Inés Léal de la Métropole de Lyon : nous avons commencé à Lyon avec le Tuba et la Fing en 2015. Le projet a été initié par par Nathalie Vernus Prost pour construire un living lab et coconstruire des services en appui sur Cozy Cloud.

Sylvie Turck de Nantes Métropole : j'ai un profil différent de mes homologues lyonnaise et rochelaise. Je viens de la direction métier (DGTEESU : Dir.Générale Trans.Énergétique Environnement Services Urbains). Nous organisons des défis famille énergie positive (en moyenne 200€ d'économies d'énergie) mais il y a un fort coût d'accompagnement et nous ne pouvons pas accompagner les 250000 foyers de la Métropole. En parallèle, le Grand. Débat sur la Transition Énergétique a abouti sur Feuille de Route de la Transition Énergétique avec 31 engagements, parmi lesquels figurait celui de « mettre les TIC au service de la Transition Énergétique ». Nous étions par ailleurs accompagnés par l'Ademe. Ce sont 3 faisceaux qui nous ont amené à se positionner sur le projet Self Data Territorial.

Virginie Steiner de La Rochelle : en 2016, nous avons commencé à élaborer une stratégie de gestion des données (avec l'Open Data, la gouvernance participative, les droits données personnelles) avant le RGPD. Ensuite nous nous sommes interrogés sur la manière de rendre l'Open Data accessible (car c'est un dispositif plutôt excluant pour les non-initiés). En parallèle, en 2018 le projet était de mettre en marche la neutralité carbone pour y arriver en 2040. Dans cette stratégie, il existe un axe « data et citoyens ». Le choix de la thématique mobilité était pragmatique : tout le monde à quelque chose à dire sur ce sujet. Une réunion d'information des habitants a été organisée en septembre 2018 sur le self data. Le premier défi est de dire aux individus quelles données la ville possède sur eux. Après, il y a de cas d'usage à imaginer et c'est ce que nous avons fait : un défi CO2 des déplacements professionnels et personnels, le partage de données pour améliorer l'offre de transport, utiliser les traces GPS pour valoriser le territoire différemment aux yeux des individus, ou encore maîtriser mon budget mobilité.

Quels services ont été imaginés ?

Maria Inés Léal de la Métropole de Lyon : même s'il existe des services numériques pour la relation citoyen, nous savons qu'il faut les améliorer. Nous avons plusieurs actions dans ce sens (ex : ERASME pour réinventer les maisons d'accueil). L'axe du développement social a été choisi. Nous avons qualifié 3 défis en nous appuyant sur notre Projet Métropolitain des Solidarités et en nous appuyant sur l'expertise des travailleurs sociaux. Ces derniers nous ont aidé à mieux qualifier ce que nous voulions faire :

- « mieux gérer les risques qui me concernent » avait besoin d'être reformulé car les personnes accompagnées sont toujours en situation difficile et urgente. Il s'agit moins de prévenir le risque que de prioriser les urgences.
- « connaître les aides auxquelles j'ai droit »
- « connaître l'offre de loisirs au tarif qui me correspond » amène une précaution nécessaire. Il faut simplifier l'accès mais aussi éviter la stigmatisation et lutter contre l'isolement.

Nous avons construit des services à partir de ces défis : mon tableau de bord social, Mes Aides Directes (« Dites-le nous 0 fois »), et Sortia Lyon.

Sylvie Turck de Nantes Métropole : la première étape était de dézoomer notre approche « collectivité ». Nous avons mis autour de la table plusieurs acteurs et notamment les énergéticiens. Nous avons donc signé une convention avec Enedis, Grdf, Edf, et Engie. En ateliers, trois défis ont été formulés et 4 services en ont été tiré :

- La Toque Verte : autour des données de carte fidélité, OpenFoodFact, données de la métropole, ... pour fournir un "coach" de l'alimentation bas carbone (locale, de saison, 0 déchet)
- deux services autour de l'autoconsommation collective, WeMix et ZeusTechno. L'un et l'autre propose un diagnostic des installations

à privilégier selon le bâtiment et son environnement, et calcule le retour sur investissement et le coût d'après les aides (crédits d'impôts, subventions) qui me correspondent

- un service sur la gestion de la consommation d'énergie du logement : "MySmartHome". Ce service propose des informations sur le logement mais aussi une contextualisation des informations.

Il était intéressant d'avoir une diversité d'acteurs aux ateliers : acteurs de la mobilité, projet européen, CLER, Ademe (et lien avec le Plan Alimentaire Territorial, Civiteo, un Laboratoire de Recherche en sociologie basé à Nantes qui avait suivi MesInfos).

Qui sont les principaux détenteurs de données pour ces services ?

Les fournisseurs d'énergie, les banques, les enseignes de grande distribution (alimentation), la DGFIP (caractéristiques du logement), la collectivité (consommation d'eau, cadastre solaire, thermographie déchets, cantines) et l'ADEME (aides disponibles) sont ceux qui revenaient le plus.

Et en termes de mobilité, comment le self data pourrait contribuer à atteindre des objectifs de politiques publiques ?

L'une de nos priorités est d'acculturer les acteurs au numérique. On a commencé l'exploration Self data territorial par une réunion d'information en septembre 2018. Ensuite, avec les participants aux ateliers, on a défini quatre défis qui correspondent à des enjeux de la collectivités et à ce qui intéresse les habitants :

- Défi 1 : Maîtriser son budget mobilité
- Défi 2 : Calculer et réduire l'empreinte carbone de sa mobilité (seul, à plusieurs, en collaboration avec le territoire)
- Défi 3 : Contribuer à repenser l'offre de mobilité sur le territoire (plus écologique, plus inclusive, plus efficiente, ...)
- Défi 4 : Allier l'utile à l'agréable – réduire l'empreinte carbone de ses trajets et enrichir sa vie culturelle (#tourisme, #loisirs).

Les participants aux ateliers étaient variés : on a eu plusieurs services de la collectivité, le délégataire, le Port de la Rochelle, des habitants, ... Certains d'entre eux font partie des détenteurs stratégiques : le délégataire, et ceux qui détiennent les informations sur les déplacements pédestres, cyclables et en voiture. L'aéroport de Saint-Nazaire n'était pas là mais c'est aussi un détenteur de données de mobilité à fort impact sur notre empreinte carbone territoriale.

Nous avons aussi étudié comment ça pourrait mal tourner ? Quels sont les points de vigilance et les critères pour que le self data tienne ses promesses ?

Maria Inés Léal de la Métropole de Lyon : D'abord il faut impliquer les usager mais aussi les métiers, c'est-à-dire les travailleurs sociaux sur notre sujet. Ils sauront nous guider sur les moyens et les outils à développer, et le parcours utilisateurs. Ensuite, la médiation numérique est incontournable et doit accompagner le développement du self data. Barcelone est un exemple à suivre ; ils travaillent sur la manière de sensibiliser et accompagner les enjeux des données personnelles. Enfin, il faut faire avec les humains : le service self data ne doit pas être un obstacle dans l'accès aux droits, à un service ou à une personne.

Sylvie Turck de Nantes Métropole : pour nous aussi c'est très important d'associer plusieurs services de la collectivités. Je suis du côté métier, et c'est aussi vraiment important d'avoir la direction des Ressources Numérique à mes côtés. Le concept du self data n'est pas si facile d'accès mais on a eu des retours positifs : les acteurs sont revenus d'un atelier sur l'autre et sont vraiment monté en compétence sur le projet. Pour que ça fonctionne vraiment bien, il faut aussi bien garder en tête que c'est self data qui doit être au service de la transition énergétique et pas l'inverse. Ensuite il faut que la collectivité se positionne dans la gouvernance ; ce ne sera sûrement pas elle le tiers de confiance, mais elle doit s'appuyer sur sa capacité à mettre autour de la table les acteurs du territoire et animer leur dialogue.

Virginie Steiner de La Rochelle : la métropole ne capte pas les données (sauf services régaliens) donc elle doit trouver une manière de créer et conserver une confiance qui peut facilement être détruite quelque soit le mode gouvernance (cf. 5 gouvernances Self Data). Elle doit essayer de créer les conditions d'une maîtrise, d'un auto-détermination informationnelle dont l'objectif doit rester la fourniture d'un service pour l'usager et ne pas se transformer en GAFAs avec une communauté d'usagers.

Quel est votre retour d'expérience de ce projet en tant que cheffes de projet ?

Maria Inés Léal de la Métropole de Lyon : il ne faut pas négliger la lourdeur de l'institution dans ce genre de projet. En termes de gouvernance, il faut essayer d'être réaliste : les clouds personnels c'est un modèle compliqué pour vraiment passer à l'échelle. Il faut encore que nous avancions sur un positionnement clair vis à vis du self data pour rendre visibles les valeurs qu'il porte, et stimuler l'écosystème.

Sylvie Turck de Nantes Métropole : mon conseil serait de partir absolument de défis concrets, que les citoyens peuvent s'approprier

(et pas seulement une élite). Il y a aussi un vrai travail à mener pour faire prendre conscience au citoyen des enjeux de la maîtrise des données personnelles. Enfin, le portage politique est indispensable pour aller jusqu'à l'expérimentation.

Virginie Steiner de La Rochelle : il faut travailler en transversalité, on ne pas pas faire du self data uniquement avec des experts « data ». Prévoir du temps d'écoute et de discussion aussi.

D'autres villes et acteurs locaux se projettent pour intégrer le Self Data à leurs politiques de la donnée ou expérimentent déjà des dispositifs pour permettre aux citoyens de maîtriser leurs données personnelles.

Le Self data, un concept qui essaime ?

Retrouvez [les présentations des intervenants ici](#).

Le cas de Grenoble : self data et énergie

par Marine Albarède (*Scop La Péniche*) et Laurent Deslatte (*Chargé de mission numérique & smart city pour Grenoble – Alpes Métropole*)

Le cas de l'Académie de Renne : self data et éducation

par Olivier Adam (*DPO de l'Académie de Rennes*)

Présentation du projet [#MyToutatice](#) par [@ocadamo](#) : une approche [#SelfData](#) pour les élèves (et leurs enseignant•es) des établissements de [@acrennes](#) pour qu'ils utilisent, à leur propre bénéfice, leurs données d'apprentissage éparpillées dans de nombreux services numériques. pic.twitter.com/brK9LICypu

— Thierry Joffredo (@TJoffredo) 28 mars 2019

Le [#selfdata](#) va être expérimenté dans l'[@acrennes](#) avec [@cozycloud](#). Pensons la transformation des ENT – espaces numériques de travail en ENP – espaces numériques personnels afin d'apprendre et enseigner la maîtrise des données personnelles [#rgpd #sdet @Edu_Num @jmmer @aVanSante](#) <https://t.co/K89uD1KHcg>

— Olivier Adam (@ocadamo) 30 mars 2019

[#MyToutatice](#) : un vrai « cartable numérique » qui permettra la récupération et le stockage de données des élèves, pérenne sur toute la durée de leur scolarité, malgré les ruptures dans leur parcours, les encapacitant sur la maîtrise et l'exploitation de leurs données perso. pic.twitter.com/eP1y9aaWzc

— Thierry Joffredo (@TJoffredo) 28 mars 2019

Ateliers

L'après-midi de cette journée s'articule autour de 4 ateliers autour du [#selfdata #territorial @la_fing](#) pic.twitter.com/PbPITaG3wQ

— MesInfos (@Expe_MesInfos) 28 mars 2019

Retrouvez [les prises de notes](#) des ateliers 2 (architectures du self data) et 3 (cas d'usage) et n'hésitez pas à compléter avec vos propres notes !

Atelier 1 : My Data Cities Roadmap

Réflexions autour de la feuille de route du [#SelfDataTerritorial](#). Encore une après-midi de travail studieuse avec [@la_fing](#) dans les merveilleux locaux de [@mozilla](#) à Paris ! pic.twitter.com/3DV31H445P — Jordan Esnault (@JordanEsn) 28 mars 2019

Atelier 2 : Architectures du partage des données personnelles : du détenteur au citoyen

Le deuxième atelier « L'Architecture du partage – données personnelles : du détenteur au citoyen », animé par [@jacquarg](#), porte sur les enjeux liés au déploiement des canaux de transmission des données. [@la_fing #selfdata #territorial](#) pic.twitter.com/vkFpwgChHs — MesInfos (@Expe_MesInfos) 28 mars 2019

Atelier 3 : les cas d'usage du self data

Atelier 4 : gouvernance des données et self data : quels modèles ?

Manon Molins de @la_fing, anime un atelier sur la #gouvernance des données ou comment partager le pouvoir sur les outils qui nous aident à maîtriser et réutiliser nos données ? #selfdata pic.twitter.com/CJs5SInUuv

— MesInfos (@Expe_MesInfos) 28 mars 2019

Article importé: <http://mesinfos.fing.org/la-journee-self-data-territorial-1-en-un-coup-doeil/>

Par: Chloé Friedlander

Publié: April 4, 2019, 6:08 pm